

## Gel : un fonds de solidarité de 1 md€

17/04/2021



## Actus Agricoles

**En visite sur l'exploitation d'un jeune agriculteur de l'Hérault le 17 avril 2021, le Premier ministre a annoncé la mise en place d'un fonds de solidarité doté d'une enveloppe de 1 milliard d'euros.**

Beaucoup et peu au regard des plus de 3 milliards des pertes estimées, dont 2 md€ pour la seule viticulture. La FNSEA salue « une mobilisation rapide et forte ».

Après ce que le ministre de l'agriculture a qualifié de plus grande catastrophe agronomique du siècle, le gouvernement a réagi vite pour faire face aux premières urgences. L'effort annoncé va permettre d'alléger les charges immédiates pour faire face à l'absence de recettes. L'année blanche de charges sociales, le prêt garanti l'Etat (PGE), le chômage partiel et le dégrèvement de taxe foncière sur le non-bâti (TFNB) étaient des mesures attendues. Une enveloppe d'urgence sera par ailleurs allouée aux Préfets pour apporter un soutien immédiat aux entreprises les plus en difficulté.

Ces mesures d'urgence seront suivies de mesures exceptionnelles. L'indemnisation des arboriculteurs au titre du [fonds des calamités](#) sera portée jusqu'à 40 % pour les pertes les plus importantes. Pour les autres filières qui ont été touchées et ne se sont pas aujourd'hui couvertes par ce régime, notamment les viticulteurs, un soutien exceptionnel similaire sera mis en place. Les agriculteurs assurés bénéficieront aussi de ce soutien de l'Etat et seront ainsi mieux indemnisés.

Dans l'attente de ces aides qui nécessitent de chiffrer l'ampleur des pertes agricoles, une avance forfaitaire basée sur la perte de chiffre d'affaires mensuel sera accordée. Ce fonds exceptionnel sera ouvert aux entreprises aval de ces filières, qui seront impactées par l'absence de récolte à conditionner ou à transformer.

Une réunion est prévue lundi 19 avril au ministère de l'Agriculture avec les syndicats et les filières pour définir les modalités pratiques des mesures annoncées.

Ces mesures d'urgence devront être suivies de mesures structurelles qui permettront d'absorber ces chocs climatiques. L'annonce du doublement de l'enveloppe du plan de relance fléchée sur la gestion des risques et l'appui à l'investissement dans des outils de prévention est un premier pas. Le Premier ministre a aussi demandé d'accélérer les travaux de réforme de l'assurance récolte.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/gel-un-fonds-de-solidarite-de-1-md/>